

# La lettre de Pierre-Alain Muet

**VOTRE DÉPUTÉ  
DE LA DEUXIÈME  
CIRCONSCRIPTION  
DU RHÔNE**



► CROIX ROUSSE PLATEAU ET PENTES ► PRESQU'ÎLE ► LA DUCHÈRE ► VAISE ► QUAI GILLET ► SAINT-RAMBERT ► VERGOIN

1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2011

## Une opposition active

Madame, Monsieur,

### Pour me rencontrer

Mon assistante  
parlementaire  
Gwenaëlle Bettin  
vous accueillera au  
04 78 27 37 29 pour  
prendre rendez-vous.

### Pour visiter

#### **l'Assemblée ou assister aux débats**

Mon assistante  
parlementaire  
à l'Assemblée  
Sophie Waldteufel  
vous accueillera au  
01 40 63 69 64.

En ce début d'année 2011, notre pays vient de battre de tristes records en matière de déficit, d'endettement et de chômage des jeunes. Si la crise mondiale y a sa part, celle-ci n'en est pas la cause principale : elle n'explique qu'un tiers du déficit comme le rappelle la Cour des comptes. Ce n'est pas non plus la crise qui explique l'explosion du chômage dans notre pays. L'Allemagne avait le même taux de chômage que nous avant la crise ; elle l'a réduit depuis, alors que le nôtre a explosé. Et que dire du taux de chômage des jeunes, inférieur à 8% en Allemagne, alors qu'il s'élève à 24% chez nous !

Parce que l'opposition ne doit pas se limiter à la critique, mais doit avancer des alternatives, j'ai proposé tout au long de l'année des amendements pour limiter la progression du chômage, maîtriser l'endettement, soutenir le pouvoir d'achat et rétablir la justice fiscale dans notre pays. De même, face à une réforme des retraites profondément injuste et qui ne résout rien, j'ai proposé et défendu à l'Assemblée une réforme qui mette à contribution les revenus du capital et ne fasse pas supporter l'ajustement aux plus modestes.

Il n'y a de fatalité ni au chômage ni à la stagnation du pouvoir d'achat, et une autre politique est possible. A rebours de beaucoup d'idées qui ont conduit le monde dans la crise, ce qui caractérise le développement n'est pas la domination sans limites du marché. Ce sont des infrastructures robustes, un système d'éducation et de recherche performant, une protection sociale développée qui permettent à chacun de prendre des risques, en sachant qu'il ne sera pas laissé au bord du chemin. Il est grand temps de réhabiliter ce qui fait la force et le ciment d'une société : l'intérêt général et la solidarité. Car la solidarité est aussi un puissant facteur d'efficacité économique !

Ces propositions pour une France plus solidaire, que j'ai défendues à l'Assemblée, dans des ouvrages et des articles, nous les avons débattues au cours de nombreuses réunions dans les différents quartiers de la circonscription. C'est avec plaisir et détermination que je continuerai à le faire cette année.



Mail : [pamuet@assemblee-nationale.fr](mailto:pamuet@assemblee-nationale.fr)  
Blog : [muet2007.blogspot.com](http://muet2007.blogspot.com)  
Site : [www.pa-muet.com](http://www.pa-muet.com)

**Permanence :**  
2 place Louis Pradel 69001 Lyon  
Tél : 04 78 27 37 29



## RETRAITES

S'il ne fait aucun doute que notre système de retraites devait être ajusté, la séquence du débat sur cette réforme laisse un goût amer. En guise de réponse à nos propositions, à celles des syndicats, à la formidable mobilisation, le gouvernement a opposé un calendrier au pas de charge, une mascarade de concertation, une utilisation fallacieuse des chiffres et des comparaisons internationales.

La réforme hélas votée est profondément injuste et ne résout rien. Elle fait peser tout l'ajustement sur les salariés modestes, ceux qui ont commencé à

travailler tôt avec le report de l'âge d'ouverture des droits à 62 ans, ceux dont les carrières sont précaires et incomplètes - majoritairement des femmes - avec le report de l'âge du taux plein à 67 ans. Et les projets de décrets d'application réduisent encore le nombre de bénéficiaires des dispositifs relatifs à la pénibilité.

Rien n'a été changé non plus dans le financement : la réforme n'est toujours pas financée à partir de 2018, et le financement des premières années n'en est pas un puisqu'il repose sur la liquidation du fonds de réserve des retraites. •



© fotolia.com

## L'ACTION DE VOTRE DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Nommé à la Commission des Finances depuis mon élection, j'ai été élu en 2010 vice-président du Groupe Socialiste et porte-parole de ce groupe pour les questions économiques et financières.

Soucieux d'honorer le mandat que vous m'avez confié, je suis très présent et très actif à l'Assemblée (parmi les députés les plus actifs, selon le site [NosDéputés.fr](http://NosDéputés.fr)), comme en témoignent ces quelques chiffres :

- 1 060 interventions dans l'hémicycle et 302 interventions en commission,
- 2094 amendements et 32 propositions de loi co-signés,
- 16 questions d'actualité au gouvernement et 61 questions écrites,
- 6 rapports parlementaires (notamment rapporteur des propositions de loi sur l'abrogation du bouclier fiscal et sur les hauts revenus et la solidarité),
- Président de la mission d'information sur les grandes données économiques.



© Baroni J

Ma participation aux débats sur les grands enjeux nationaux ne se limite pas à l'Assemblée. Pour faire vivre le débat citoyen dans notre pays, j'ai participé à de nombreux débats à l'invitation de mes collègues députés ou d'associations, dans la Loire, le Pas-de-Calais, la Nièvre, à Aix-en-Provence, Grenoble, Tours, Pau, et dans de nombreuses communes de la région parisienne, et bien sûr du Rhône. •

## ALERTE SUR LA CULTURE !

Notre territoire est fertile en initiatives culturelles ; mais le désengagement de l'Etat dans ce domaine, les menaces persistantes sur la situation des intermittents du spectacle, fragilisent de plus en plus cette activité pourtant essentielle à la vie de la cité et des citoyens. •



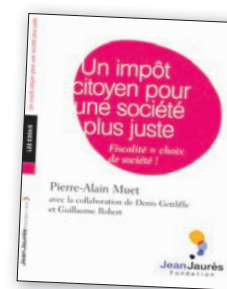
### Mon action dans ce domaine :

*J'ai alerté le Ministre de la Culture sur la situation de plusieurs structures culturelles de la circonscription, rendue critique en raison de la suppression des subventions dont elles bénéficiaient.*

*Grâce à la réserve parlementaire, j'ai pu accompagner quelques structures culturelles et compagnies théâtrales en 2010 et le ferai de nouveau en 2011; parmi elles, citons l'Espace 44 (1<sup>er</sup>), le Théâtre des Ateliers (4<sup>e</sup>), la Compagnie La poursuite (1<sup>er</sup>), l'Ecole lyonnaise des cuivres (9<sup>e</sup>), la Compagnie des jours d'écume (4<sup>e</sup>) pour le défilé de la biennale, l'Ecole de musique de Saint Rambert (9<sup>e</sup>).*

## FISCALITÉ = CHOIX DE SOCIÉTÉ

La complexité excessive et la multiplicité des dispositifs dérogatoires rendent notre imposition du revenu illisible pour nos concitoyens et profondément injuste. Une réforme en profondeur s'impose. •



Publication téléchargeable gratuitement sur : [www.jean-jaures.org/Publications/Les-essais/Un-impot-citoyen-pour-une-societe-plus-juste](http://www.jean-jaures.org/Publications/Les-essais/Un-impot-citoyen-pour-une-societe-plus-juste)



### Mes propositions

*Dans un ouvrage récent, je présente les grands principes de cette réforme fiscale : un impôt citoyen sur le revenu, résultant de la fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu, dans un grand impôt progressif, plus simple, plus clair et plus juste.*

## DROITS DE L'HOMME

En février 2010, devant l'augmentation considérable des gardes à vues injustifiées, j'ai présenté des amendements à la Loi sur la sécurité pour imposer la présence d'un avocat dès le début de la garde à vue et pour en limiter les abus. La majorité ne les avait pas adoptés, au motif qu'il n'y avait pas urgence à changer les choses. En mars 2010, avec d'autres députés socialistes, j'ai déposé sur le même sujet une proposition de loi... avec le même refus. Depuis, le Conseil constitutionnel a obligé le gouvernement à faire voter une loi qui reprend une partie de ces propositions.

La même chose risque de se produire en ce qui concerne les discriminations dont sont victimes les gens du voyage. Ce sont en effet les seuls citoyens français pour qui la possession d'une carte d'identité ne suffit pas pour se déplacer. Comme je m'y étais engagé lors d'une commémoration à Lyon, j'ai déposé début 2011 une proposition de loi pour abroger la loi de 1969, contraire au principe constitutionnel d'égalité. Loi rejetée le 1er février 2011 par la majorité présidentielle... Mais gageons que l'histoire ne s'arrêtera pas là ! •

## DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable n'est pas une mode, et la société plus solidaire que nous voulons impose une vision de long terme, pour intégrer le souci des générations futures. Cela suppose des changements profonds dans notre société, qu'il faut accompagner. Malheureusement, après le Grenelle de l'environnement, où le gouvernement semblait avoir compris l'ampleur de l'enjeu écologique, il n'a eu de cesse depuis de "détricotier" les engagements pris : abandon de la taxe carbone, reculs sur le développement des énergies renouvelables - en particulier menace sur la filière photovoltaïque, pour ne citer que ces exemples.

Et pourtant, de nombreux leviers pourraient être mis au service d'une croissance durable, au rang desquels... la fiscalité ! Donner un prix à l'environnement pour le protéger, donner un prix au CO<sub>2</sub> pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique font partie des mesures qui redonneraient son sens à une fiscalité écologique, au sein d'une réforme ambitieuse de la fiscalité.

Dans un récent ouvrage, j'ai fait des



propositions pour nous doter d'outils fiscaux permettant d'aborder de concert les enjeux écologiques et sociaux. •

Publication téléchargeable gratuitement sur : [www.jean-jaures.org/Publications/Les-essais/Une-fiscalite-au-service-d-une-croissance-durable](http://www.jean-jaures.org/Publications/Les-essais/Une-fiscalite-au-service-d-une-croissance-durable)



### Mon action dans ce domaine :

J'ai notamment fait voter dans le budget 2011 les amendements suivants :

- le crédit d'impôt pour le financement des travaux de sécurisation des logements dans les zones à risques technologiques a été étendu aux logements en location (Feyzin...),
- la possibilité d'augmenter le versement transport des entreprises pour financer les transports en commun dans les villes de 50 à 100 000 habitants (voté à l'unanimité).

## ALERTE SUR L'ÉDUCATION !

Le même constat se répète hélas cette année encore : dans le secondaire, comme dans le primaire, notre service public d'éducation est menacé par des mesures qui refusent de prendre en compte le formidable pari que représente la formation initiale dans une société en constante évolution. Et s'il faut encore déplorer les réductions drastiques de postes pédagogiques et administratifs (50 000 postes depuis 2007,

16 000 supplémentaires prévus en 2011), ou la mise à mal de la formation des instituteurs, à travers la réforme des IUFM, d'autres menaces sur notre système d'éducation sont apparues en 2010 : par exemple la réduction des horaires de matières scientifiques dans le secondaire ou le passage en optionnel de matières essentielles comme l'histoire-géographie dans les sections scientifiques de terminale. •



### Mon action dans ce domaine :

J'ai questionné le gouvernement :

- sur la réforme de la formation des enseignants (IUFM),
- sur la réduction des horaires de plusieurs matières enseignées en secondaire,
- sur le manque d'assistants de vie scolaire pour les élèves handicapés,
- dans notre circonscription, sur l'avenir du Centre Régional d'Information Jeunesse et celui du Centre National d'Enseignement à Distance.

Plusieurs classes d'écoles, lycées et collèges ont bénéficié ou bénéficieront en 2011 de la réserve parlementaire pour effectuer des visites de l'Assemblée ou participer au Parlement des Enfants. Elle permettra également de contribuer en 2011 à un projet de solidarité internationale mené par le Lycée Martin Luther King avec le Burkina Faso.

## Le rôle du Parlement et du député expliqué aux enfants

A plusieurs reprises, j'ai eu le plaisir d'aller à la rencontre d'élèves de primaire et secondaire pour présenter ma fonction de parlementaire, et d'accueillir des élèves à l'Assemblée Nationale. •



A l'école La Fontaine (4<sup>e</sup>), qui a participé au Parlement des Enfants en 2010.

Ce sont toutes les rencontres, tous les échanges avec les citoyens, les associations, les commerçants, les artisans, le monde économique, les élus, qui me permettent de prendre la dimension des besoins du territoire pour porter notre voix devant l'Assemblée Nationale.

- Je reçois ainsi chaque semaine à ma permanence, les lundis et vendredis en général, toutes les personnes qui le souhaitent, pour les écouter et les accompagner si besoin dans leurs démarches.
- Cette proximité, ce sont aussi nos échanges très fructueux lors des réunions que j'organise dans la circonscription (voir ci-dessous l'agenda des prochaines réunions), et bien sûr lors des visites sur le terrain, des rencontres, des célébrations... •



Avec ma suppléante Nathalie Perrin-Gilbert, nous faisons de nombreux déplacements sur le terrain : ici lors d'une inauguration sur le boulevard de la Croix-Rousse.



Au traditionnel couscous de décembre avec Femmes, Culture, Solidarité, Partage dans le 9<sup>e</sup>.



Achats de cadeaux de Noël pour les Restos du cœur du 2<sup>nd</sup> et du 4<sup>e</sup>, avec les bénévoles.



Les enfants de l'école de musique de Saint-Rambert.

## Soutien à l'action locale

Des dossiers "chauds" concernant la circonscription me sont souvent soumis, pour lesquels j'interpelle les autorités locales ou le gouvernement, par courrier, par des questions écrites ou orales, par des amendements, ou par mes interventions dans les débats dans l'hémicycle ou à la Commission des Finances. C'est ainsi qu'alerté par les syndicats, je suis intervenu le 30 juin 2010, pour défendre en ces termes l'avenir de la Compagnie Nationale du Rhône lors de l'audition par la commission des finances du Président et du Directeur général de la Caisse des Dépôts : « Toutes les collectivités locales du long du Rhône sont fortement attachées à la CNR, devenue une entreprise extrêmement rentable qui intéresse beaucoup l'un de ses actionnaires. La plupart des élus souhaitent qu'elle reste majoritairement publique parce qu'elle contribue au budget de l'État, avec une redevance importante sur l'hydraulique, et qu'elle reverse aussi une partie de ses profits à l'ensemble des collectivités territoriales en investissant le long du Rhône. "Le Rhône appartient à la nation", comme le rappelait Édouard Herriot. » •

Comme chaque député, j'ai la possibilité de solliciter la "réserve parlementaire", part du budget de l'Etat dont la destination est laissée à l'appréciation des commissions des finances de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Elle permet de contribuer financièrement à la réalisation de projets municipaux et d'associations. Un certain nombre d'associations ou d'initiatives en ont bénéficié depuis le début de la mandature. Citons à titre d'exemple pour 2010/2011 :

- Le club de foot AS Duchère dans le 9<sup>e</sup>
- Le Secours populaire, le Secours catholique, le Restos du cœur dans le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup>
- La Ka'fête ô mômes dans le 1<sup>er</sup>
- Le cinéma Saint Denis dans le 4<sup>e</sup>
- ... et bien d'autres. •

## AGENDA DES PROCHAINES RÉUNIONS

Pour poursuivre nos échanges, je vous propose de nous retrouver dans une nouvelle série de rencontres, autour de quelques thèmes majeurs :

» **La culture face au désengagement de l'Etat :**  
le jeudi 17 mars de 18h30 à 20h  
au "Logo", 1 place Croix Paquet (1<sup>er</sup>)

» **Lutter contre toutes les formes d'inégalités :**  
le jeudi 24 mars de 18h30 à 20h  
à la "Brasserie de la Gare", 38 rue Claire (9<sup>e</sup>)

» **La réforme fiscale : comment réduire la dette et les inégalités :**  
le jeudi 31 mars de 18h30 à 20h  
au "Café de la cloche", 4 rue de la Charité (2<sup>nd</sup>)

» **Quelles pistes pour une vraie politique de développement durable ? :**  
le jeudi 14 avril de 18h30 à 20h  
au "Café du bout du monde", 3 rue d'Austerlitz (4<sup>e</sup>)

